

Société Coopérative des *Remontées Mécaniques* du *Balcon du Jura Vaudois*

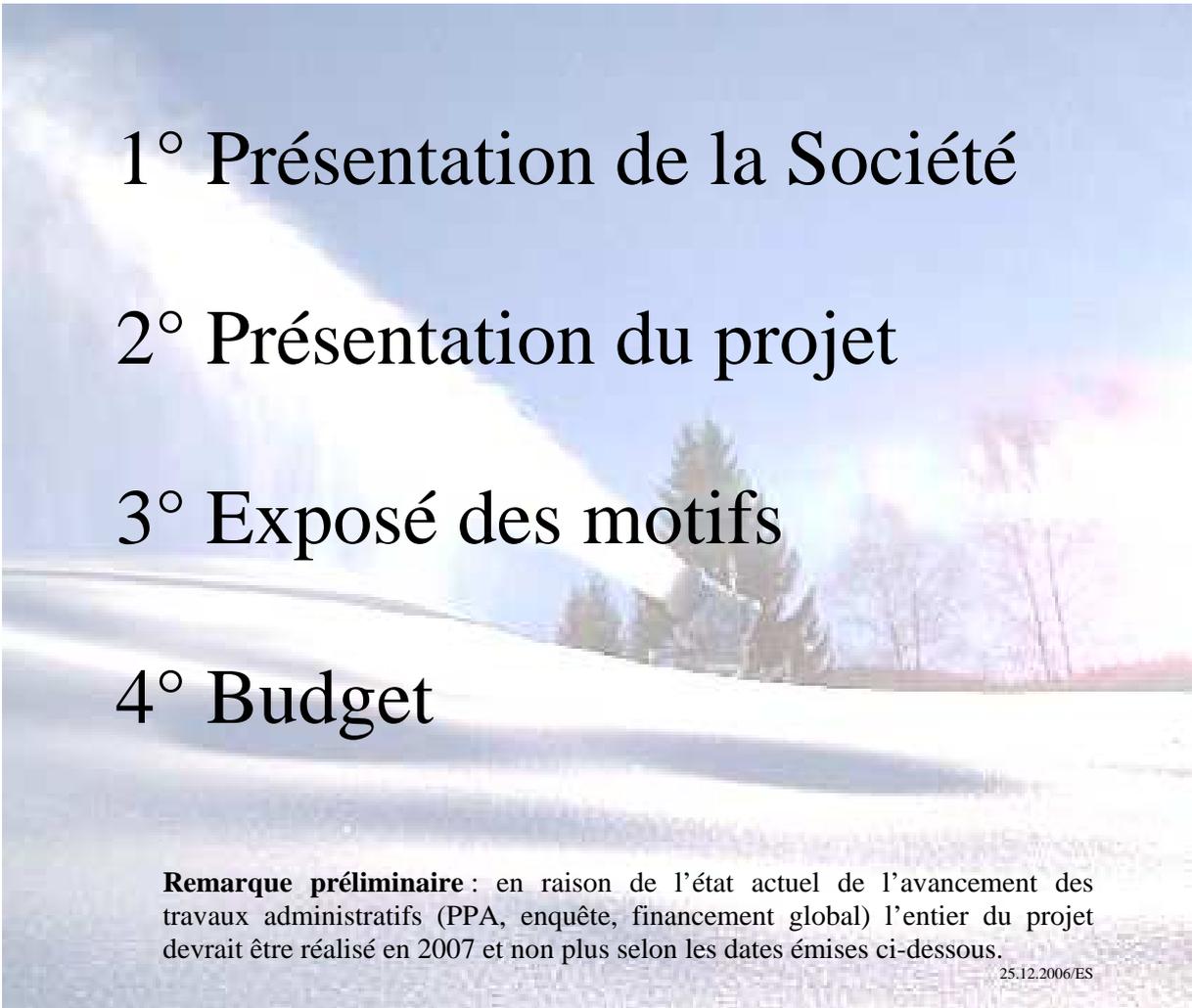
*Sainte-Croix / Les Rasses*

*Projet d'enneigement de culture*



*Sainte-Croix / Les Rasses*

Sommaire



1° Présentation de la Société

2° Présentation du projet

3° Exposé des motifs

4° Budget

**Remarque préliminaire :** en raison de l'état actuel de l'avancement des travaux administratifs (PPA, enquête, financement global) l'entier du projet devrait être réalisé en 2007 et non plus selon les dates émises ci-dessous.

25.12.2006/ES

## **Sainte-Croix / Les Rasses**

### Table des matières

Sujet	page
Présentation de la société	3
-Les Atouts en images	4-7
-Bref historique de la pratique de ski sur le balcon du Jura	8-11
Présentation du projet	12-19
-Carte synoptique du domaine skiable SCRMBJV	19-21
-Carte synoptique détaillée	21
Exposé des motifs	22-30
Budget	31
-Récapitulation des coûts et plan de financement	32-33
-Budget d'exploitation dès 2008	34
-Résumé des comptes PP 1995-2005	35
-Résumé des investissements autofinancés depuis 1995	36

*Sainte-Croix / Les Rasses*



# 1 ° Présentation de la Société



# Atout pique



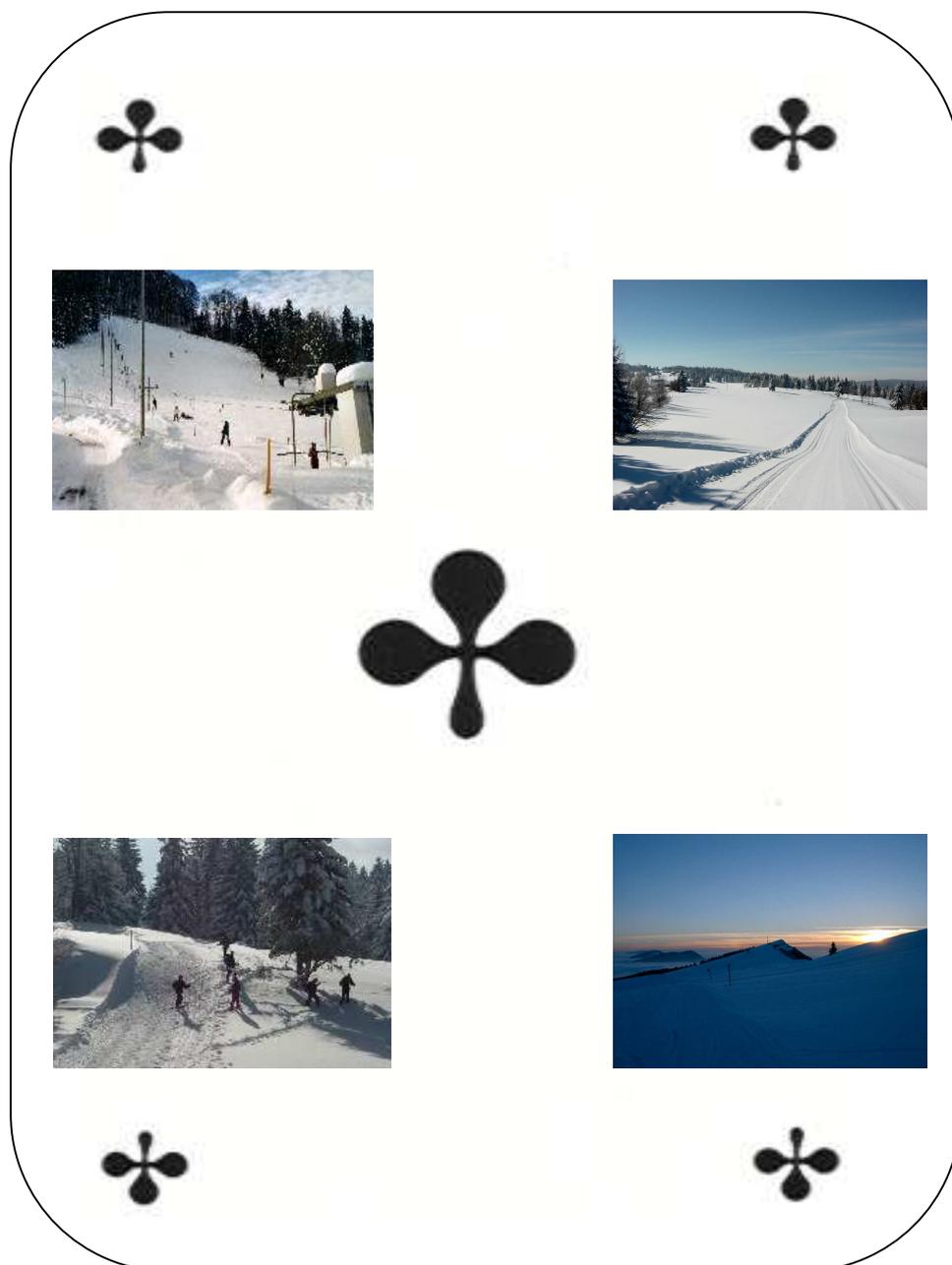
**Une station de ski à taille humaine favorisant les besoins de la famille**

**Un domaine skiable facile d'accès comprenant 7 installations aux Rasses**

**3 neuves / 4 complètement rénovées**

**2 téléskis avec pistes éclairées, 1 à Ste-Croix et 1 à Mauborget**

# Atout trèfle



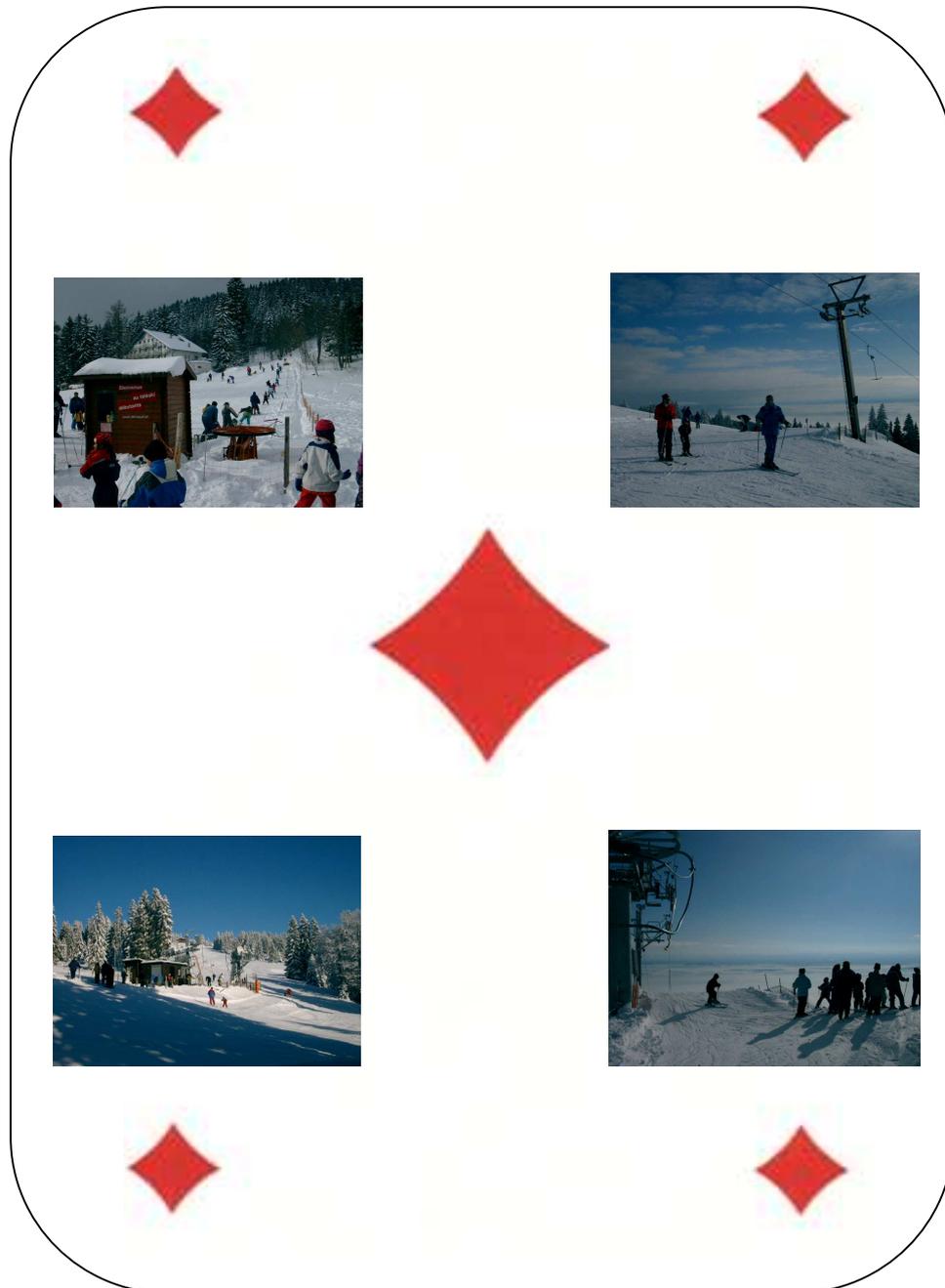
**Large diversification des possibilités de sports d'hiver**

**Complémentarité avec ski de fond, raquettes, ski en nocturne, télébob**

**Offres ski-fondue, large palette d'hébergement de groupes à Sainte-Croix, L'Auberson, Les Rasses, Les Cluds et Mauborget**

**Hôtels et logements de vacances**

# Atout carreau

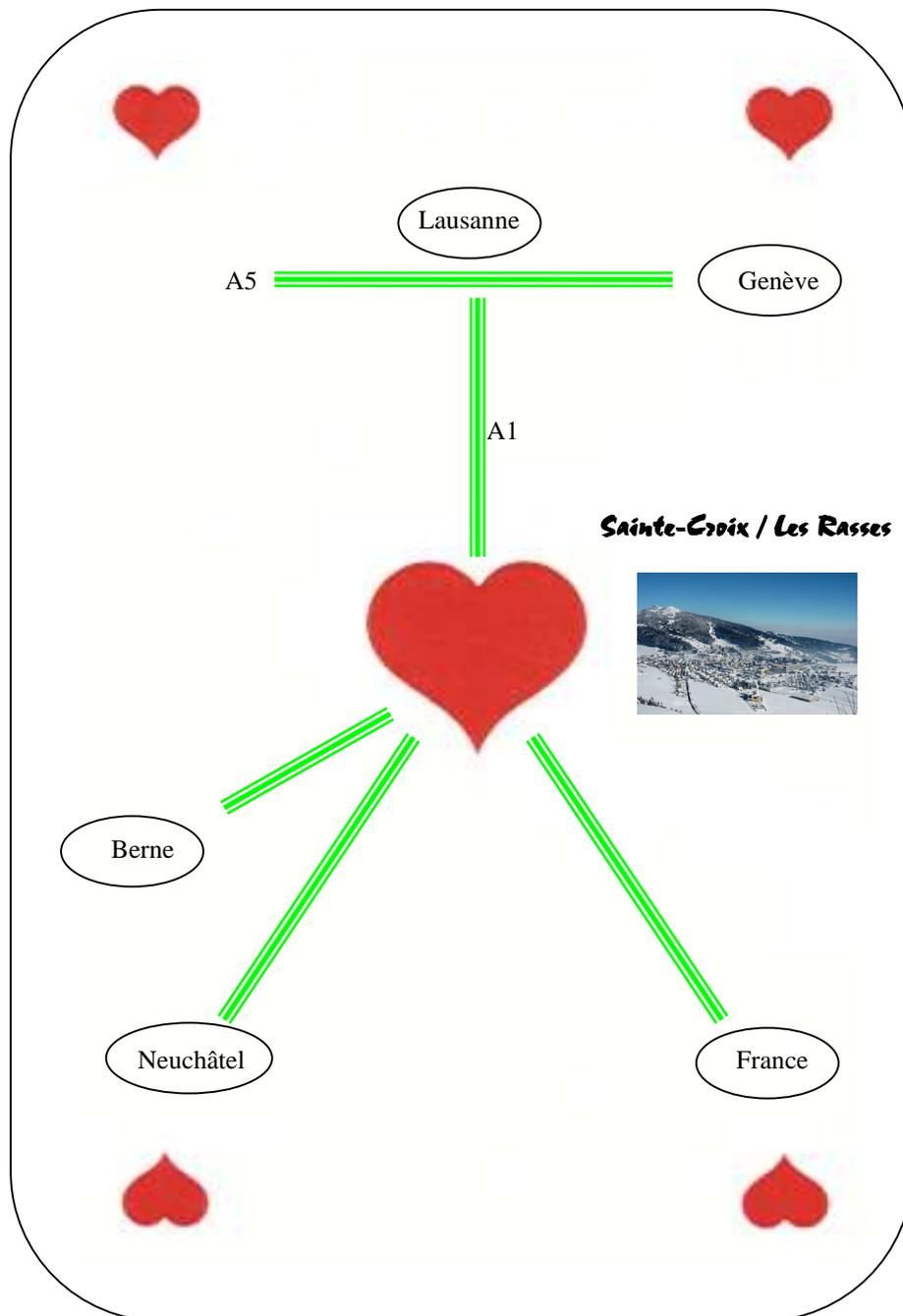


**Une offre familiale intéressante, vaste, à la demande et à la portée de chacun**

**Flexibilité des tarifs et des horaires**

**Meilleure répartition des mouvements généraux de trafic**

# Atout coeur



**A moins de 20 minutes des axes A1 / A9**

**Délestage vers le Jura de nombreux véhicules du bassin lémanique**

**Maintien d'une part importante de la population dans la zone moins lourdement chargée de l'Arc jurassien**

**Dynamisation de l'économie locale par la diversification**

## Bref historique de la pratique du ski sur le balcon du Jura.

### L'histoire du ski et du tourisme d'hiver sur notre balcon ne date pas d'hier.

En effet, celle-ci est vieille de plus d'un siècle maintenant, puisqu'elle a commencé dès la fin du 19<sup>ème</sup> siècle qui a vu l'installation, sur ce beau plateau, des familles régnautes neuchâteloises. Lesquelles étaient largement apparentées au gratin des capitales européennes, et des autres grandes villes de Suisse. Cette occupation est à l'origine de la construction du Grand Hôtel des Rasses qui ouvrait ses portes en grande pompe à l'aube du 20<sup>ème</sup> siècle, avec un succès extraordinaire, courant de New-York à New-Dehli en passant par La Moscou des tsars. Les chroniques mondaines et le registre bisannuel des hôtes tenu par la « Feuille d'Avis de Ste-Croix » de ce temps-là en attestent.



Les hôtes anglais, toujours en avance de quelques pouces en matière sportive, y importèrent ainsi ce curieux sport découvert chez leurs blonds cousins norvégiens et que l'on nomma ski.

Durant la première moitié de ce dernier siècle, toutes sortes de vocations éclore, qui tournèrent autour de la pratique de ce sport. Atelier de fabrication de planches pour les plus débrouilles, les plus humbles se contentant d'aménager des douves de tonneaux pour eux et pour leurs enfants.

Des industriels du cru eurent la main heureuse en diversifiant leur production de boîtes à musique et d'oiseaux chanteurs, en développant fixations et bâtons de ski reconnus mondialement sous le nom de « Kandahar », nom dont nous avons eu le bonheur d'en découvrir l'origine dans une récente édition de 24 Heures, sous la plume de Mme Anne CUNEO. L'existence de plusieurs ski-clubs, associés à la mise sur pied de compétitions, contribua à encourager les activités sportives liées à toutes les formes de pratique du ski.

C'est ainsi que naquit l'idée de l'édification d'un télésiège, aujourd'hui démolì. Il fut inauguré en 1951 sur un parcours passant à quelques pas d'ici, conduisant des Replans aux Avattes, parcours qui fut alors préféré pour des raisons de pente, à une liaison directe entre le Grand Hôtel des Rasses et l'Hôtel du Chasseron. Celui-ci fut alors géré par la SA du télésiège Ste-Croix – Les Avattes.

Parallèlement, deux petits tire-flemme, modestes et privés, d'environ 300 mètres chacun, virent le jour, un sur l'emplacement approximatif de l'installation « Avattes II » à droite du « Grand Champ » des Avattes, l'autre sur le tracé de l'ancienne piste éclairée des Rasses, au centre du village.

A dix ans de là, le télésiège fut complété par les deux installations « Avattes I » et « Cochet », qui devaient améliorer ainsi sérieusement le débit. Le si bien dénommé GRAND CHAMP des Avattes devenait ainsi bien desservi. Le Cochet ouvrait, pour sa part et de belle façon, la prolongation des deux très belles pistes que sont la noire et la rouge du secteur Ste-Croix. Aujourd'hui, le télésiège a été démonté et les 2 téléskis entièrement rénovés.



Dès le début des années 60, prospérité économique et développement de la voiture individuelle aidant, le domaine skiable est surchargé. Un groupe de réflexion se met en place, qui planche sur un méga projet comprenant plus de 20 remontées mécaniques faisant du secteur Suchet – Chasseron – Buttes un vaste domaine skiable pour faire contrepoids à l'essor des super stations des Alpes. En 1967 – 1968, on inaugurera les deux installations « Rasses I » et « Rasses II », accessoirement la piscine plein air des Replans et celle couverte du Grand Hôtel des Rasses. Beau redéploiement touristique d'une région dont la nature profonde avait fini par devenir industrielle, presque trop, la suite ne cessera de nous le démontrer. Les ravages des aspects négatifs de cet état d'esprit s'en font encore sentir aujourd'hui.

Une coopérative qui fut ainsi créée pour la gestion du domaine des Rasses, mit donc à disposition des enragés du ski, devenu entre-temps sport de masse, deux nouvelles pistes bien enneigées, larges et desservies par deux skilifts au débit performant. Mais, hélas ou heureusement, on en restera là des projets que d'aucuns jugèrent ou jugeront mégalò.

Cette nouvelle concurrence poussera très vite, dès le début des années 70, la SA du télésiège à revoir sa stratégie, élargir ses pistes et, surtout, renforcer sa base par le doublement du télésiège, soit par un téléski parallèle devant permettre un débit important au départ des Replans. On édifia également une installation école derrière le restaurant des Avattes, ouverte aux petits et aux débutants. La première des deux est toujours en activité et utile pour désengorger le départ des Rasses. Le télésiège mort, la deuxième devenait inutile, elle a été démontée et vendue.



### **La guerre**

C'est ainsi que s'installa une tendre guerre larvée entre les deux sociétés, qui ne savaient plus de quelles griffes jouer pour s'arracher la clientèle. Comme partout ailleurs du reste, chacun le sait. Très mauvaise image.

Celle-ci durera près de vingt ans, comptage de coupons, chamaillerie sur les tarifs, délation, jalousie ! On s'en souvient avec un brin d'amertume, mais souvent avec l'envie d'en rire.

Tout cela favorisera, aisance économique des années 80 aidant, l'érosion rapide de notre clientèle que nos tergiversations encourageront encore davantage à prendre le chemin des Alpes. Il fallait donc réagir.

### **Les enchères**

Vers les années 84 – 85, les projets d'extension fleurirent alors à nouveau. La SA du télésiège joua son va-tout dans un vaste projet de renouvellement avec descente sur les Auges, pente nord-ouest. Les Rasses se dédoublèrent grâce à l'installation de deux téléskis montant opportunément sur le tracé de ce qui constituait alors la future conduite eau égouts devant équiper la rénovation de l'Hôtel du Chasseron. Buttes – La Robellaz lorgnait sur une liaison vers Chasseron (on y revenait). Gétaz Neige montait à l'assaut du Cochet depuis feu le site du stand de Ste-Croix, et enfin le ski-club de Ste-Croix rêvait d'un vrai téléski pour sa piste éclairée.

A cette opulence de projets émanant de multiples organismes, l'Etat répondit par la mise sur pied d'une vaste journée d'information qui se terminera en eau de boudin par une quasi fin de non-recevoir. La pièce fut montée par une superbe mise en scène des services tant cantonaux que fédéraux qui tirèrent chacun à son tour sur la cible pré-désignée. C'est ainsi que cette funeste journée de juin 1986 a été ressentie par les initiés.

Il y avait par contre lieu d'en retenir les clés des stratégies utiles à une possible survie de nos profondes raisons d'être. **Le SKI** et sa pratique. Elles auront été et demeurent utiles aujourd'hui encore.

## Les périls

Vinrent alors, vers la fin des années 80, les menaces de faillite et de dépôt de bilan de la SA du télésiège. Ajoutant à cela le vieillissement des cadres de la Coopérative des Rasses, on obtenait un cocktail explosif quant à la poursuite des activités du ski alpin sur notre merveilleux balcon. La reprise de la SA telle que proposée à la Coopérative des Rasses mit plus d'un an avant d'être acceptée. Cette reprise nous ouvrait enfin le retour aux possibilités de développement. Nous étions en 1991.



## Le renouveau

On put en mesurer les résultats concrets avec la rénovation totale des installations des Rasses et leur complément par la construction d'un nouveau vecteur à grand débit « Rasses III » liant physiquement les deux domaines skiables, les fondant ainsi en un seul, sous la nouvelle dénomination SCRMBJV. Ces travaux eurent lieu entre 94 et 95, et furent complétés par la construction de la gare de départ principale aux Rasses. La mise sur pied de la billetterie automatique, l'accroissement du parc de véhicules de damage et des travaux de terrassement sur les pistes visant à en rendre plus facile l'entretien relançaient très positivement la machine.

Ainsi donc, en un peu moins de 12 ans, à compter de la refonte de la société, avec l'aide précieuse et très appréciée de l'Etat, c'est tout le domaine skiable des Rasses qui se trouve être remis à l'état de neuf.

Très efficacement gérée par un comité particulièrement conscient de ses devoirs, la SCRMBJV possède une situation parfaitement saine, ceci sans aucune aide publique à l'exploitation. Elle tient absolument à poursuivre ses buts et ses engagements face à ses coopérateurs (un demi million de capital social). C'est pour cela, pour anticiper sur une gestion saine du patrimoine acquis, qu'elle lance aujourd'hui son projet d'enneigement de culture sur le secteur adéquat de son domaine skiable.

Pour que perdure son histoire d'amour avec une tradition de sports d'hiver de plus de cent ans !

Les Rasses, janvier 2004

A. Petitpierre, président

Société Coopérative des *Remontées Mécaniques* du *Balcon du Jura Vaudois*

## *Sainte-Croix / Les Rasses*



## 2° Présentation du projet



**Demande d'autorisation  
de production  
de neige de culture**

**PRESENTATION  
DU DOSSIER DE PROJET**

Janvier 2004

## **Introduction**

L'approche des éléments ayant conduit au projet actuel nous a été dictée par la volonté de poursuivre aussi longtemps qu'il se pourra une exploitation saine, vivante et rentable du beau domaine skiable jurassien que nous avons développé et maintenu depuis tant d'années.

Ce maintien s'étant fait dans le souci constant du réalisme économique pratiqué par nos prédécesseurs, c'est ce réalisme qui nous anime toujours aujourd'hui. C'est pourquoi nous pensons être en mesure d'affirmer que le projet décrit ci-après ne représente qu'un moyen minimal de nous assurer un moyen complémentaire de garantir, à l'avenir, et à chaque fois qu'il se pourra, une exploitation minimale aux périodes cruciales (Noël et vacances de février).

C'est sur la base de ces besoins minima que nous avons déterminé l'étude décrite ci-après.

## **Site déterminé**

Afin de présenter un projet qui soit cohérent, la réflexion nous a conduit, à partir de la zone de départ – arrivée, d'opter pour le renforcement de l'enneigement de la tranchée de remontées en forêt sous les téléskis RASSES I et RASSES III, le secteur du « Soplat » à l'arrivée de RASSES I comprenant la piste noire et le retour du « Soplat » sur les Rasses, plus communément dénommé « La Traverse ».

Dans l'ordre des priorités, afin de créer et de maintenir la bonne image du secteur d'accueil, compte tenu de sa forte exposition aux rayons du soleil, il nous paraît impératif d'être en mesure d'assurer un bon enneigement de base dans tout le secteur du bas des pistes, tant de descente que de remontées. Il y a là également des points à accumuler relativement à la sécurité générale.

Par analogie, il en va de même de la zone « Soplat » où une large surface dont la pente est orientée vers le sud-ouest nous cause parfois des soucis, particulièrement vers la fin de la saison.

Il en va donc, dans ce secteur inférieur précis, d'une intention première du bon maintien général du domaine dans son secteur le plus sollicité. Cette démarche, pour coûteuse qu'elle soit, n'assure pas en soi la garantie d'exploitation recherchée dans les périodes de pointe que sont les vacances. Elle permet d'allonger de quelques jours la fin de la saison, ceci étant intéressant pour nous seulement lorsque celle-ci se termine de manière précoce avant la fin des vacances de février, mais pas forcément relevant quant à sa rentabilité

Donc, et par extension, il se trouve que, la base de l'infrastructure étant réalisée, il nous a paru judicieux de prévoir la poursuite de l'installation sur la totalité de la double installation RASSES I et RASSES III, afin de garantir l'ouverture de saison pour Noël, ce qui est vraiment porteur au niveau des rentrées financières. L'étude approfondie du dossier de financement nous permettra de nous déterminer sur le mode de procéder : en une ou deux étapes

C'est en effet pour des raisons purement économiques que nous présentons ce projet scindé en deux phases de réalisation.

Notre souhait de base consiste à réaliser le tout en une seule fois. Mais il se pourrait que, tenant compte de notre souci permanent de l'équilibre de nos finances, nous soyons appelés à reconsidérer sa réalisation en deux phases. C'est pourquoi nous joignons également ici des variantes de budgets prévisionnels et de plans de financement.

## **Description technique du projet**

Nous décrivons ici le projet comme s'il devait être réalisé en deux étapes. Il s'agit donc, à partir de la prise agréée sur la conduite à haute pression de l'amenée d'eau d'Onnens, sur les communes du Balcon du Jura, en conjonction avec le service pompier communal, de réaliser l'installation d'enneigement de culture sur la partie du domaine skiable projetée.

De son branchement nous autorisant une ponction de 1'000 l/min, l'eau sera conduite vers un bâtiment technique situé au sud-ouest, en contrebas de notre départ des installations RASSES I et RASSES III. Cette eau de réseau, à la température hivernale d'environ 8°C est acheminée à travers une tour de refroidissement qui en abaisse la température vers 1 à 2°C, dans un bac de rétention de 20 à 30m<sup>3</sup>.

Au travers d'une pompe, cette eau est alors projetée dans la conduite principale de l'installation, sur laquelle sont prises 13 chambres de sous - tirage possible, réparties le long des pistes à enneiger, destinées à y brancher les canons mobiles, au nombre de trois unités pour l'ensemble du projet.

La chambre No 8 représente le point d'arrêt de la construction de la première phase, pour le cas où il s'avérerait nécessaire de scinder la réalisation du projet en deux étapes. La pompe initialement installée au départ de la conduite est suffisante pour assurer la pression nécessaire au niveau des chambres de sous - tirage sises dans la partie supérieure du domaine.

La conduite principale d'eau sous pression montera le long du tracé de la piste de ski, avec des embranchements permettant de relier les chambres Nos 2, 6 et 12 réparties sur les tranchées de remontées. Elle alimentera donc en direct les chambres Nos 1, 3, 4, 5, 7, 8, 9, 10, 11 et 13. On profite évidemment de la fouille pour y installer les tubes de réservation pour toutes les commandes électriques et électroniques de l'installation.

L'installation est dotée d'un système de purge de vidange automatique, afin que de l'eau ne subsiste pas dans la canalisation, lorsque cela n'est pas souhaité. Le bac de rétention sert alors de bassin tampon.

## Description du bâtiment

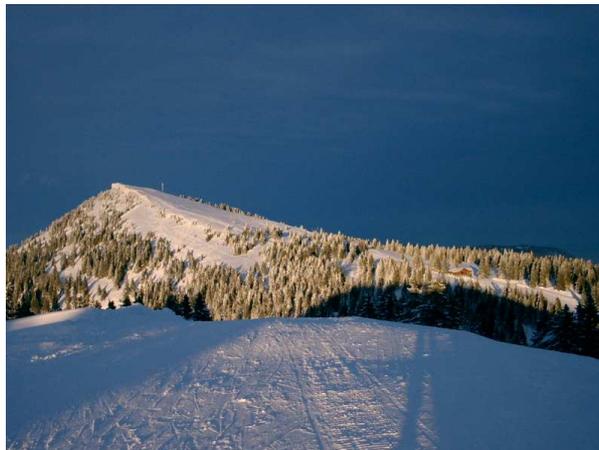
Comme nous l'avons vu plus haut, sa fonction première est dictée par les nécessités d'abriter la technique de base. Au centre du bâtiment, dans sa partie la plus haute, sous le faîte, la tour de refroidissement, au niveau supérieur, ouvert sur le bac de rétention sis au niveau inférieur. A ce niveau, d'un côté le local des pompes et celui des armoires de commande électriques. De l'autre côté, un garage nécessaire pour notre véhicule utilitaire nécessaire aux travaux d'été.

A l'étage supérieur, en complément d'équipement pour notre exploitation générale :

Dans l'appentis ouest, un local de rangement estival de l'ensemble des enrouleurs des deux installations de remontée RASSES I et RASSES III. Ce local doit également pouvoir servir de garage à nos motos – luges de service.

L'appentis est, pour sa part, servira à abriter le nouveau local de caisses, jusqu'ici provisoirement installées dans un container, ceci depuis 1995. Ce qui signifie que l'angle nord-est du bâtiment correspond en tous points à l'angle nord-est du container actuel. Nos caisses se trouvent être d'ailleurs très à l'étroit ; le local actuel n'en compte que deux et nous en avons besoin de trois au minimum pour assurer une évidente fluidité lors des journées de grande affluence. On y trouvera parallèlement un local de soins infirmiers pour les éventuels accidentés, pièce pouvant servir également de local de réunions pour le comité, muni d'une cuisinette et d'un WC pour le personnel de caisse, qui est actuellement contraint de quitter son poste avec les aléas que cela peut évidemment représenter.

L'architecture de cet immeuble s'apparentera à celle du bâtiment principal, tant de par sa volumétrie que par les choix des matériaux, à savoir le béton brut et le bois teinté.



## **Objet annexe au projet : le renouvellement du système de billetterie**

Initialement prévu dans l'esprit d'une maintenance engagée sur 15 ans, il nous faut aujourd'hui déchanter et rajuster le tir, tout en précisant que nous avons eu un pressentiment très juste lorsque nous avons, dès 1995, décidé d'amortir notre billetterie automatique sur une période de cinq ans. Cette installation est en effet devenue parfaitement obsolète et hasardeuse, tant en ce qui concerne sa conception que pour ce qui est des chances d'une bonne assurance de sa maintenance.

Les pièces de rechange de notre système, installé en 1994 (dix ans seulement !) se font, aujourd'hui en effet, rares et coûteuses, quand bien même le système ne fut évidemment pas donné à la base. En retrouver devient le parcours du combattant, évolution informatique oblige.

D'autre part, le manque de puissance des ordinateurs installés alors n'autorise nullement la possibilité de mettre à jour le système de billetterie actuel. Suite à la mort d'un de nos ordinateurs centraux cet hiver, nous avons eu la chance de pouvoir retrouver une occasion, grâce à notre fournisseur, mais cela se fait rare. D'autre part, ils ne peuvent en effet être compatibles avec la nouvelle génération de systèmes de ski pass.

*Exemple : nécessité absolue d'en changer pour pouvoir être inclus dans le système d'émission de forfaits sur le net, voir VALAIS SKI PASS.*

Ce dernier exemple montre à l'envis, alors que nous vendons des montres de type « SWATCH ACCES » ou autre forfait sur « KEY CARD », que le client attend, au travers de ces systèmes, de pouvoir bénéficier de prestations combinables avec les autres stations de ski qu'il fréquente.

Dernier point : l'évolution même des supports pour les forfaits renouvelables sont, elles aussi devenues incompatibles avec le système actuellement en fonction chez nous.

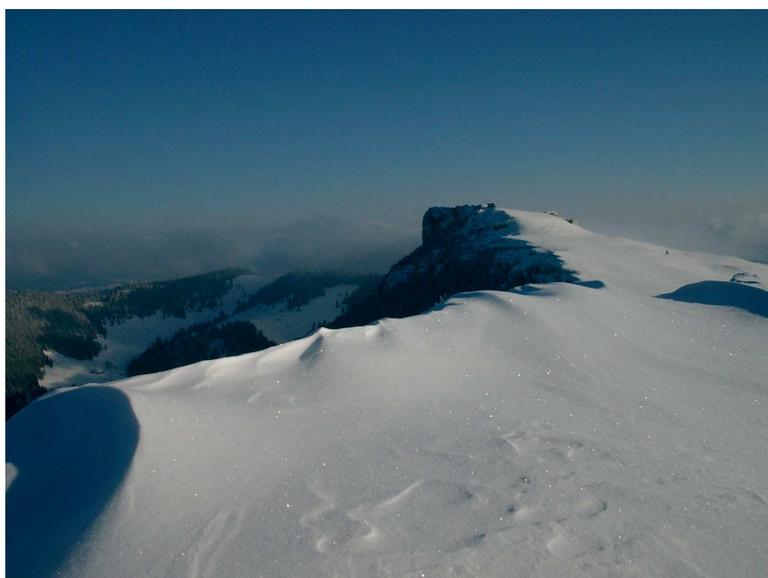
Toutes ces raisons nous poussent donc à procéder, dans les meilleurs délais, au remplacement de l'ensemble du système de billetterie.

## Programme de réalisation souhaité

Dans l'idéal, nous sommes disposés à entreprendre les travaux dès les autorisations délivrées, et de pouvoir achever le tout dans la foulée. Mais, compte tenu de notre souci permanent de progression prudente relativement à nos investissements, il est quasiment certain que nous procéderons en deux phases comme le prévoit le plan financier.

Ainsi donc, et pour la première phase, nous tenons à ce que la procédure nous permette une mise en fonction de l'installation au **1<sup>er</sup> décembre 2005**, afin d'être prêt pour l'ouverture de la saison 2005 – 2006.

La phase 2, à savoir le haut de la zone d'enneigement prévue sur le domaine skiable devra être opérationnelle pour le **1<sup>er</sup> décembre 2008**.



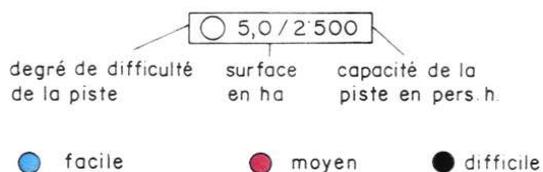
Les Rasses, janvier 2004

## CARTE SYNOPTIQUE

Domaine skiable de la Société Coopérative du Balcon du Jura Vaudois (SCRMBJV)

### LEGENDE

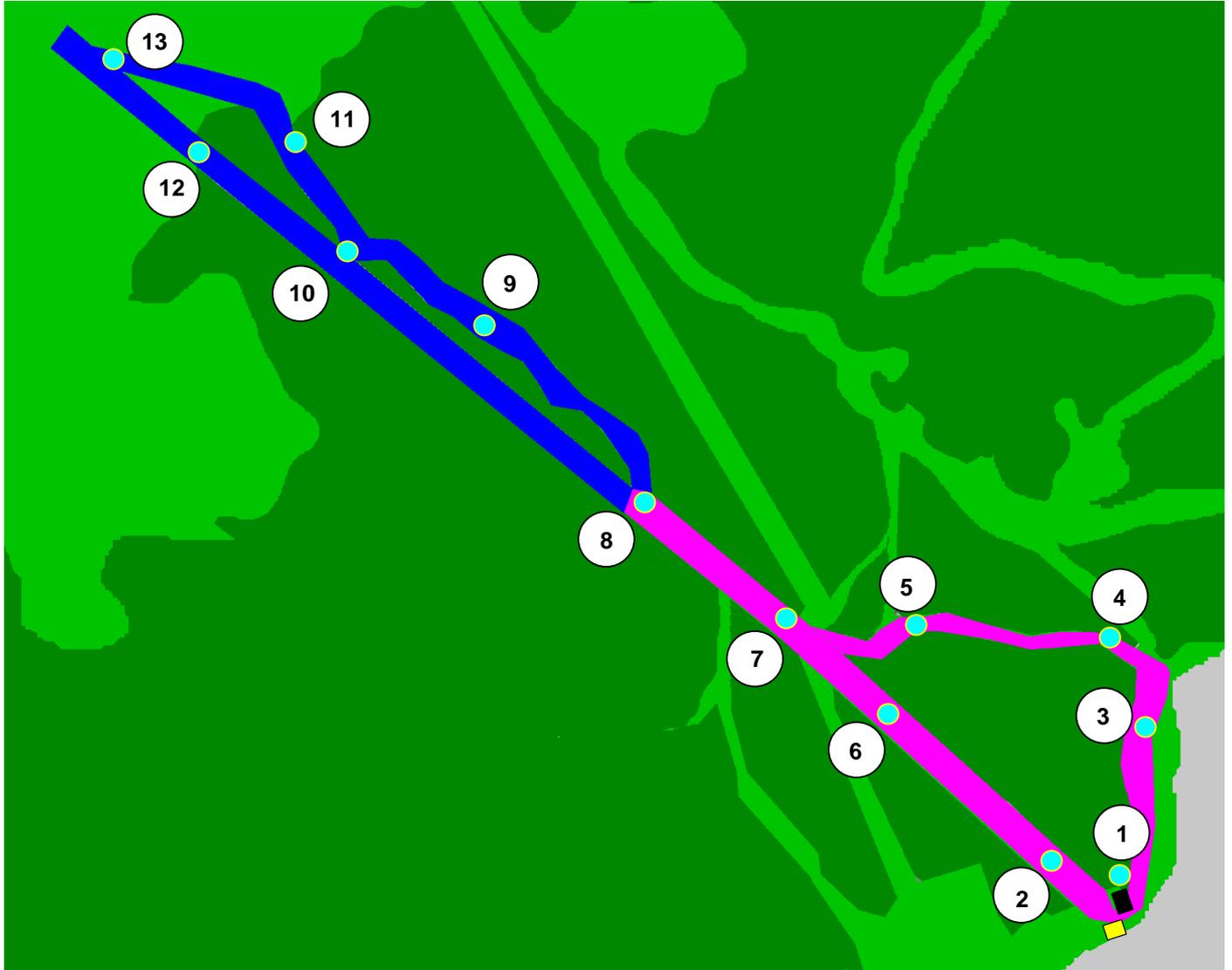
	Limite du territoire
	Installations existantes
	Installations projetées
	Installations hors service
	Forêts selon plans d'affectation
	Pistes de ski
	Projet enneigement de culture





## Sainte-Croix / Les Rasses

### Carte synoptique détaillée



#### Légende :

-  1<sup>ère</sup> étape du projet H1-H8 / P8
-  2<sup>ème</sup> étape du projet H8-H13 / station supérieur
-  Bâtiment principal
-  Bâtiment technique
-  Situation des hydrants (regard souterrain avec prise d'eau et d'électricité pour alimenter un enneigeur)

Société Coopérative des *Remontées Mécaniques* du *Balcon du Jura Vaudois*

## *Sainte-Croix / Les Rasses*



## 3° Exposé des motifs



**Demande d'autorisation  
de production  
de neige de culture**

**EXPOSE DES MOTIFS**

**ARGUMENTAIRE**

Janvier 2004

## Introduction

Depuis 12 ans que l'équipe dirigeante actuelle est en place, il est apparu que chaque exercice d'exploitation a eu ses caractéristiques propres. Il semblerait que ceci soit encore plus particulièrement lié au tribut que l'on paie depuis quelques temps aux importantes modifications climatiques observées tout au long des récentes décennies. Il est remarquable que les saisons semblent se passer davantage en dents de scie.

En effet, si les hivers entièrement dépourvus de neige ont été rarissimes, il n'y en a point eu durant « nos » 12 ans d'observation, alors que ce fût le cas à l'hiver 1963 – 1964, force est d'observer que la neige n'est plus forcément au rendez-vous lorsqu'on la souhaite. Quand bien même il nous faut reconnaître que, faute d'être une station pourvue de larges possibilités d'hébergement (hôtels ou résidences secondaires en grand nombre), il est ainsi pour nous essentiel d'avoir de la matière première durant les deux périodes des congés de Noël et des vacances de février – début mars, afin de pouvoir profiter réellement au maximum du tourisme pendulaire quotidien de nos proches bassins de population (rayon de 50 km environ).

Toutes ces saisons ont été riches d'enseignements sur les points forts et les points faibles de l'exploitation de notre domaine skiable en regard de ces mêmes fluctuations climatiques. Notre altitude constitue à cet égard un facteur déterminant extrêmement sensible, l'ensemble du domaine skiable se situant entre 1'200 et 1'600 m. Ce sont des paliers où se situent très souvent ces derniers hivers la limite pluie – neige. Par ailleurs, il n'est plus rare qu'aucune chute de neige importante ne tombe en décembre, anticyclone des Açores aidant. Ces périodes sont souvent parcourues de courants très froids durant lesquelles la production de neige de culture peut s'avérer extrêmement favorable.

Il nous a donc souvent été donné de constater que cette dernière pourrait constituer un appoint bienvenu pour nous permettre d'assurer la rentabilité d'un domaine skiable aujourd'hui entièrement remis à neuf et dont la situation financière se trouve être parfaitement saine, tant au chapitre de ses comptes d'exploitation que sur le plan de son bilan. On trouvera, en annexe, l'ensemble des résultats des cinq derniers exercices. Il faut reconnaître ici toutefois que nous avons aussi bénéficié d'un facteur chance réel. *Très particulièrement si l'on remonte à la saison 2001 – 2002 qui nous a vu, seule station de l'ensemble de l'Arc jurassien, qu'il soit suisse ou français, à pouvoir fonctionner sans enneigement de culture.*

Il est certain que nous sommes reconnaissants de cette situation de fait qui voit notre société évoluer pour l'instant sans grand péril. Mais, il y a lieu également d'être prévoyant, et quand bien même nous tournons, avec des soucis d'écureuils, positivement au travers de nos exercices annuels, nous voudrions bien assurer des réserves plus conséquentes, en pensant au renouvellement prochain inévitable de nos installations, considérant pour elles une durée de vie d'environ 25 à 30 ans. D'ici là, les aides seront-elles encore ce qu'elles ont, magistralement pour nous, été lors de notre remise en selle des années 90. Aides pour lesquelles nous tiendrons à exprimer longtemps notre reconnaissance aux organismes concernés de l'Etat de Vaud.

C'est avec le souci de nos meilleures perspectives d'avenir et de développement que l'on se penche à l'évidence sur tous les points qui peuvent soit assombrir notre ciel, soit à l'inverse, découvrir pour nous des horizons ensoleillés, riants et prometteurs.

## Nos points forts

Comme nous l'avons laissé paraître plus haut, toutes ces dernières années passées dans l'observation attentive de nos différents exercices d'exploitations annuels nous ont infailliblement amenés à nous pencher sur un bilan qui fait apparaître les plus et les moins d'un bel et bon patrimoine auquel nous sommes particulièrement attachés et auquel nous tenons. Nous l'avons hérité de nos pères et de tous nos anciens et il va de soi que, dans toute la mesure du possible, nous le transmettrons à notre tour, entretenu et fortifié, pour le plus grand bonheur et à la satisfaction de tous ceux qui en jouissent et en bénéficient.

Parmi les points de force, il en est de primordiaux que nous venons d'évoquer, ce sont l'esprit extraordinaire et la foi inébranlable qui animent les protagonistes de notre aventure, et ce, depuis son départ. Mais, c'est aussi un ensemble de points de convergence favorables et de caractéristiques géographiques essentiellement locales qui prévalent au niveau des particularités de notre domaine skiable. Attachons nous donc à les citer ici.

## Présentation de la société

La SCRMBJV, société coopérative, ainsi dénommée depuis la reprise à fin 1991 du solde des actifs de la société anonyme du Télésiège Ste-Croix – Les Avattes, a été d'abord fondée en 1967 à la construction des téléskis Les Rasses – Chasseron. Dotée d'un capital social d'un peu plus de un demi-million de francs, les parts de base étant de Frs 25,--, elle ne poursuit dès lors aucun but lucratif. Son but essentiel, comme nous pouvons le constater dans l'historique annexé, ne fut autre que celui de permettre, chez nous, le développement de la pratique du ski alpin, initiée à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle déjà. Or, au travers de des modes et des aléas de la conjoncture, nous pouvons constater, et nous en sommes heureux et fiers, que la situation de notre entreprise, à ce jour, repose sur des bases solides et saines

Le travail de rénovation et de complément d'installation destiné à fondre ensemble les deux domaines de ski préexistants, tel que réalisé depuis la restructuration de 1992, est aujourd'hui achevé.

**La société n'est grevée d'aucune dette bancaire, seuls demeurent les emprunts LIM dont le remboursement s'effectue par les amortissements contractuels réguliers.** Il y a lieu d'ajouter qu'aucune des deux communes partenaires touchées par le bien-fonds du domaine skiable, et cautions des emprunts LIM officiels, n'ont eu bourse à délier à aucun moment pour soutenir, de quelconque façon directe ou indirecte, l'exploitation des remontées mécaniques.

Pour faire tourner cette petite entreprise, la société est dotée d'un conseil d'administration constitué de personnes toutes bénévoles, infiniment dévouée, à l'engagement sans faille, dont la compétence n'a d'égale que l'envie de voir la prospérité de la coopérative.

Elle a nommé, depuis deux ans, un responsable d'exploitation à plein temps, un jeune homme dont la polyvalence et les capacités sont garantes d'un fonctionnement hivernal sans problèmes techniques majeurs. Pour le reste une petite cinquantaine de personnes dévouées sont prêtes à apporter leur aide précieuse et efficace, temporairement, selon des plans de travail pré-établis.

Parmi tous ces collaborateurs temporaires, quelques retraités qui ont été présents dès la première heure, des hommes et des femmes à l'emploi du temps déjà chargé mais disposés à passer quelques heures hebdomadaires au service d'une cause publique qu'ils jugent tous utile et nécessaire, des hommes travaillant à plein temps et qui soir et matin en dehors de leur occupation principale oeuvrent passionnément à la préparation et au damage des pistes. S'y trouvent aussi quelques demandeurs d'emploi, mais surtout, et c'est ici que réside notre plus belle satisfaction, des jeunes, fils et filles de nous tous, y ayant entraîné leurs amis, élèves et étudiants, ils s'engagent avec une foi et un don d'eux-mêmes faisant plaisir à voir, et tout prêts à reprendre le flambeau dans quelques années. A leur manière, mais tout comme leurs aînés, ils y voient leur avenir.

Cette structure constitue l'une des clés essentielles de ce qui a fait jusqu'ici notre réussite. Beaucoup d'engagement, de foi et d'amitié pour que cette cause vive et prospère.

## **Autres attraits principaux**

Au fil des années il a pu être constaté que notre l'existence et la bonne marche de notre entreprise répond à un besoin réel de la population environnante. Le rayon de la zone géographique dans laquelle se recrute notre clientèle ne cesse de s'agrandir. Outre l'offre très diversifiée de nos tarifs, il y a à cela plusieurs raisons, dont la principale sans aucun doute réside dans une parfaite accessibilité de notre domaine depuis le réseau autoroutier suisse.

En effet, d'une part, l'ouverture récente de l'autoroute **A1** entre Yverdon et Avenches a mis toute la région broyarde, fribourgeoise comme vaudoise, ainsi que les proches confins du canton de Berne à moins de 45 minutes des Rasses. Cette nouvelle donne s'est encore trouvée renforcée par **l'amélioration du tracé de la côte d'accès à Ste-Croix**. Les travaux de la **A5** depuis Neuchâtel avancent. Ce dernier maillon sera praticable dès 2005. Beaucoup d'amateurs de sports de neige du bassin lémanique et plus particulièrement de la région lausannoise se sont mis récemment à prendre la route en direction du Jura pour s'éviter les longues et pénibles attentes pare-chocs contre pare-chocs le long de la Riviera.

Mais la clé principale de notre succès réside dans la souplesse infinie de notre tarification qui ne contraint personne à des horaires précis à l'intérieur de nos horaires d'ouverture. Nous avons été, il est vrai, les premiers à opérer en 1995 l'introduction du ski à l'heure, et ceci loin à la ronde. Ce qui a eu pour effet de nous fidéliser toute notre clientèle nord - vaudoise, qui peut ainsi, à tout moment, et quand bon lui chante dans la journée, décider de faire un saut sur les hauts et de pratiquer son sport favori, ne serait-ce qu'une heure.

Mieux encore, et contre toute attente de ce genre, il y a cinq ans et plus, nos voisins français sont de plus en plus nombreux à découvrir les charmes de notre région, le plaisir de skier dans l'environnement d'un panorama grandiose, au soleil et face aux Alpes et ceci, pour des prix

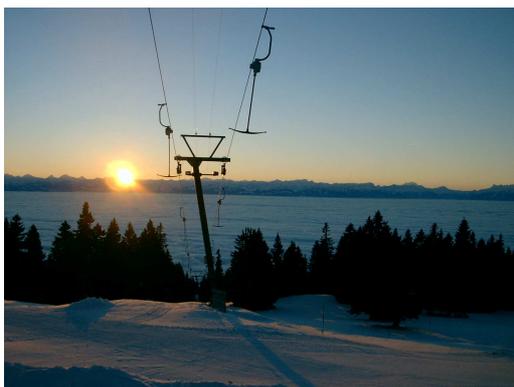
parfaitement compétitifs avec ceux du domaine de Métabief par exemple. Ils apprécient évidemment aussi de bénéficier d'horaires souples et de tarifs sur mesure.

Enfin, il nous apparaît que toute cette clientèle, familiale pour une grande part, recrutée de part et d'autre de la frontière constitue, pour ainsi dire sans fin, la relève constante de la clientèle skieurs future des stations alpines. En effet, l'accès facile et aisé aux installations et aux pistes de notre domaine skiable par les familles avec enfants débutants, même en bas âge, permet de donner à tout ce monde le goût de la pratique du ski aux enfants qui, plus tard, rechercheront seuls, en famille ou entre amis, de nouvelles sensations du côté des pistes et des domaines alpins.

## Attraits géographiques

La situation du domaine skiable des Rasses est en soi extrêmement attractive de par la vue incomparable qu'elle offre à ses hôtes, et tout particulièrement aux skieurs qui, en montant sur nos modestes sommets, embrassent un panorama immense allant du Säntis, canton de ST-Gall, aux Alpes françaises dominant le lac d'Annecy au sud. Au Nord, cette vue s'étend sur tout l'Arc jurassien de la Dôle au Grand Ballon d'Alsace.

Les pistes situées le long des installations partant des Rasses proprement dites, largement situées en zone de forêt, ont une orientation est qui leur assure une qualité d'enneigement parfaite tout au long de la saison, protégées qu'elles sont des effets du soleil par l'ombre des sapins.



De par le relief de nos montagnes, la configuration de nos pistes a l'avantage de ne présenter aucun danger majeur. Dès lors les enfants peuvent très tôt y évoluer librement, ce qui constitue un avantage apprécié des nombreux parents acquis à nos arguments. Epierrées souvent et avec soin, nos machines peuvent être engagées sur le terrain avec une couche de neige minimale, nous permettant d'être très rapidement opérationnels.

Bien que parfois potentiellement rude, le climat que nous connaissons n'atteint pas les violences extrêmes atteintes dans les Alpes. C'est également un argument auquel les familles sont sensibles.

## Points faibles

Après l'établissement de l'ensemble des caractéristiques positives, vecteurs de nos bonnes étoiles, il y a toutefois lieu de tempérer cet enthousiasme par les craintes que suscitent trop souvent, et au mauvais moments du calendrier, les absences de neige répétées de ces dernières années.

Ces absences de neige, particulièrement dans le temps très court de Noël, engendrent évidemment un manque à gagner énorme, si l'on considère que des vacances de fin d'années réussies sur le plan de l'enneigement génèrent régulièrement entre 20 et 30% du chiffre d'affaires annuel. Il est dès lors important pour nous, comme pour les autres stations, d'être en mesure de garantir cette source bienvenue de revenus.

Par ailleurs, le retour de la quasi-totalité des skieurs concentré sur une aire d'arrivée, orientée au sud ouest sur une distance de 300 m. environ, rend cette zone très vulnérable au soleil dès le mois de février. La neige a tendance à y fondre très rapidement.

## Moyens palliatifs

Pour ce qui est de ce dernier point, mineur en soi, il y a été pallié depuis de nombreuses années par le dépôt de camions de neige provenant du déneigement du village de Ste-Croix. Très astucieuse, cette méthode a le mérite d'être très économique. Toutefois, ces apports de neige n'étant pas de qualité constante, la surface de glisse à l'arrivée, donc au départ bien entendu, n'avait pas toujours un aspect esthétique bien engageant.



Par l'acquisition récente d'un canon à neige d'occasion, installé la saison dernière déjà (exceptionnelle, faut-il le rappeler !), la neige de culture produite nous a permis une exploitation idéale et blanche du retour en station jusqu'au moment de la fonte des neiges sur l'ensemble du domaine. Ce qui nous a prouvé l'utilité de l'étude d'une installation d'enneigement de culture fixe sur une zone donnée du domaine, nous donnant l'assurance de pourvoir, en or blanc, à la demande de notre clientèle.

## **Etendue de l'étude**

Ainsi donc, et sur la base des observations judicieusement exposées ci avant, nous avons été amenés à développer un projet d'enneigement de culture d'emprise minimale, réalisable en 2 phases distinctes, dont la deuxième pourra être menée à chef à moyen ou à long terme.

Nous avons opté, pour des raisons essentiellement d'ordre économique, pour une installation à enneigeurs mobiles, à disposer au gré des besoins ponctuels et locaux de matière première, le long d'une conduite à pression, munie de 13 chambres de prise d'eau.

Le projet prévoit l'enneigement de la piste principale au départ et au retour des Rasses, y compris la tranchée de remontée des 2 téléskis jumeaux Rasses I et Rasses II. La conduite sera effectuée dans une canalisation en tranchée qui suivra le parcours de la piste noire.

Cette réalisation nécessitera la construction d'un petit bâtiment technique pour la production de l'eau refroidie. Il abritera également les caisses trop à l'étroit dans le container actuel.

La première phase de réalisation du projet est souhaitée dans le délai le plus bref possible compte tenu de notre souci d'offrir une aire d'accueil et d'arrivée aussi invitante que possible, et ceci évidemment tout au long de la période que doit durer la saison de ski.

## **Financement**

Comme le démontre le plan de financement ci-annexé, le comité de la SCRMBJV compte sur la capacité et la volonté des institutions cantonales et fédérales d'appuyer notre action sur les mêmes bases que celle qui ont fait leur preuve, chez nous tout au moins, jusqu'ici. Nous voulons certainement parler de l'effet de synergie entre les prêts LIM et les aides du Fonds d'Equipement Touristique, associé à un apport de 20% de fonds propres, qui nous a permis de concrétiser tous les projets déposés par nous jusqu'ici, et d'y faire face avec le succès et l'engagement reconnus.

C'est bien avec la volonté d'être, d'une part en mesure de faire face à l'engagement nouveau, de l'autre de maintenir au niveau le plus bas les coûts de la nouvelle réalisation que nous entamons ce nouveau projet. Mais c'est, par-dessus tout, pour nous prémunir et garantir que les réalisations neuves et saines qui sont en notre pouvoir de gestion le demeurent dans l'avenir immédiat, que nous montons dans ce nouveau train d'espérance et d'assurance maximale.

## Conclusions

Aujourd'hui comme hier, afin que vive sur ce coin du Canton, de l'Arc jurassien au travers des velléités intactes de toute une frange de sa population, par ailleurs si touchée par les crises post-industrielles qu'il a connues, l'amour et la pratique d'une activité plus que séculaire, la SCRMBJV compte sur l'appui des institutions de ce pays. Elles constituent ses partenaires incontournables et essentiels pour lui permettre de maintenir opérationnel et vivant ce patrimoine qui lui tient à cœur.

Elle a conscience de l'importance des appuis que vous pourrez lui apporter, pour lui permettre de poursuivre efficacement son travail. De l'engagement même de tous les partenaires dépend le futur de notre société. Mais plus encore que de l'intérêt de notre coopérative, c'est de la qualité de la vie de l'ensemble de notre région quelque peu reculée qu'il en va.

En effet, grâce à notre coopérative, c'est aux plaisirs hivernaux de toute une partie de la population locale, particulièrement de sa composante jeunesse, ainsi que celui des populations voisines que l'on œuvre. Et, jusqu'ici, cela a constitué une belle réussite financière et humaine. Nous tenons à ce que cela perdure !

Lors des dernières prises de pouls des régions du SAT en vue du remodelage de son plan directeur, conscient des problèmes inhérents aux régions éloignées du Canton, de nombreuses questions avaient trait à la manière d'en renforcer l'attractivité. Notre infrastructure paraît en constituer une. Commençons donc par en préserver les éléments acquis.

C'est avec une reconnaissance vive et profonde pour l'intérêt que l'ensemble des services impliqués saura y porter, que le comité de la SCRMBJV, soutenu dans sa démarche par les Autorités communales et régionales locales, dont les manifestations d'appuis vous sont ici transmises, soumet ce projet à votre bienveillante appréciation.

Les Rasses, janvier 2004

Alain Petitpierre, président

Philippe Simon, vice-président

Michel Egger, secrétaire

Eric Simon, caissier

Société Coopérative des *Remontées Mécaniques* du *Balcon du Jura Vaudois*

## *Sainte-Croix / Les Rasses*



## 4° Budget



## Récapitulation des coûts et plan de financement

### Investissement global budgeté

Tenant compte d'un échelonnement de la réalisation et de l'indexation y-relative selon tableau de récapitulation annexé

Bâtiment + m. à l'enquête	fr.	626'000.00
Neige de culture	fr.	1'515'850.00
Billetterie	fr.	150'000.00
<b>Total</b>	<b>fr.</b>	<b><u>2'291'850.00</u></b>

### Répartition escomptée du financement

Fonds propres et participations espérées des communes	20.00% fr.	458'370.00
LIM ( <b>emprunt remb. en 15 ans</b> )	40.00% fr.	916'740.00
FET ( <b>fonds perdus</b> ) *	40.00% fr.	916'740.00
<b>Total</b>	<b>fr.</b>	<b><u>2'291'850.00</u></b>

### *Charges annuelles après investissement :*

<b>Charge financière</b> ; remboursement emprunt LIM sur 15 ans		61'130.00
<b>Charge comptable</b> ; amortissement de l'investissement		
Bâtiment, 50 ans, 2 % sur solde hors FET et TVA (349'070.00)	fr.	7'000.00
Neige de culture, 20 ans, 5 % sur solde hors FET et TVA (847'050)	fr.	42'300.00
Billetterie, 5 ans, sur solde hors FET et TVA (83'643)	fr.	16'700.00
<b>Total</b>	<b>fr.</b>	<b><u>66'000.00</u></b>

\* Participation du Fonds d'équipement touristique : nous comptons sur une mise à fonds perdus du FET pour ce projet ; il deviendrait en effet inutile de continuer les calculs si cela n'était pas le cas, la charge financière devenant de lors trop importante pour sa réalisation.

**Du point de vue liquidités**, les amortissements financiers actuels des emprunts LIM représentent actuellement fr. 100'970.—par an, selon tableau ci-après.

Le plan d'amortissement futur doit tenir compte de notre capacité financière, ce qui nous amène aux conclusions suivantes :

**Variante 1) « dite difficile » :**

les amortissements continuent selon le rythme actuel, auxquels viennent s'ajouter les amortissements du projet en cours, ce qui donne un total de liquidités à rembourser d'un montant de fr. 162'100.— ; cette variante semble difficile à assumer ; elle nous amènerait très certainement vers un manque de trésorerie.

**Variante 2) « dite durable et viable » :**

**étalement** de l'amortissement des emprunts LIM 1995 sur une période supplémentaire de 5 ans, ce qui diminue la charge « liquidités » de fr. 26'375.-- et nous permet de commencer immédiatement les amortissements des nouveaux emprunt, ceci sur une durée prévue de 15 ans.

**Démonstration chiffrée :**

	Situation actuelle	variante 1	variante 2
LIM 1995 Canton	37'500.00	37'500.00	37'500.00
LIM 1995 Confédération (c/c BCV)	52'750.00	52'750.00	<b>26'375.00 *</b>
LIM 2001 Canton	5'360.00	5'360.00	5'360.00
LIM 2001 Confédération	5'360.00	5'360.00	5'360.00
LIM 2006 Canton (étape 1)		17'809.00	17'809.00
LIM 2006 Confédération (étape 1)		17'808.00	17'808.00
LIM 2008 Canton (étape 2)		9'876.00	9'876.00
LIM 2008 Confédération (étape 2)		9'877.00	9'877.00
<b>Total</b>	<b>100'970.00</b>	<b>162'100.00</b>	<b>135'725.00</b>

\* Remboursement du solde sur un durée de 10 ans au lieu de 5 ans

Par ailleurs, nous rappelons que **les bâtiments sont inclus dans ces constructions** (1995 et projet d'enneigement) et que leur amortissement financier est de ce fait également compris dans ces chiffres ; **cela signifie qu'ils sont aussi amortis sur une période de 15 ans.**

N.B. Pour l'établissement des budgets prévisionnels futurs ci-après, nous avons tablé sur une augmentation du chiffre d'affaire comme suit :

fr. 60'000.— par rapport à la moyenne annuelle réalisée depuis 1995, cette installation devant nous assurer le début de saison et prolonger l'exploitation en fin de saison sur le bas des pistes ainsi que l'ouverture d'une piste complète, sans chutes de neige naturelle, particulièrement durant les vacances de Noël

## **Budget d'exploitation 2008 après nouveaux investissements prévus**

### ***produits d'exploitation***

recettes nettes d'exploitation	395'000.00	395'000.00
--------------------------------	------------	------------

### ***autres produits***

divers produits nets	2'000.00	2'000.00
----------------------	----------	----------

### ***total des produits***

		397'000.00
--	--	------------

### ***frais d'exploitation***

salaires, y compris charges sociales & défraiements	145'000.00	
---	------------	--

force motrice	20'000.00	
---------------	-----------	--

entretien des installations et des pistes	17'000.00	
---	-----------	--

entretien et exploitation installation d'enneigement	10'000.00	
--	-----------	--

entretien billetterie	2'500.00	
-----------------------	----------	--

entretien & frais immeuble	1'000.00	
----------------------------	----------	--

entretien & frais des véhicules	21'000.00	
---------------------------------	-----------	--

taxes parking & gardien de parc	10'000.00	
---------------------------------	-----------	--

frais d'administration	4'000.00	
------------------------	----------	--

fournitures & frais de bureau, cotisations, cartes	10'000.00	
--	-----------	--

frais de propagande & publicité	7'000.00	247'500.00
---------------------------------	----------	------------

### ***assurances***

assurances	11'500.00	
------------	-----------	--

### ***autres frais***

intérêts débiteurs	1'500.00	
--------------------	----------	--

impôts	1'500.00	
--------	----------	--

		14'500.00
--	--	-----------

### ***total des charges***

		262'000.00
--	--	------------

### ***Résultat avant amortissements***

		135'000.00
--	--	------------

### ***amortissements comptables***

installations *	50'000.00	
-----------------	-----------	--

installation d'enneigement, étapes 1 & 2	42'300.00	
--	-----------	--

véhicule (nouvel investissement)	20'000.00	
----------------------------------	-----------	--

billetterie "SKIDATA" (nouvel investissement)	16'700.00	
---	-----------	--

bâtiment "Les Rasses"	5'300.00	
-----------------------	----------	--

bâtiment technique	7'000.00	
--------------------	----------	--

### ***total des amortissements***

		134'300.00
--	--	------------

### ***Résultat net de l'exploitation***

		700.00
--	--	--------

\* **installations** : après 10 ans, les installations de 1994/1995 sont amorties de plus de la moitié de leur valeur ; leur durée de vie étant d'environ 30 ans, nous estimons pouvoir amortir le solde sur une durée restante de 15 ans. Leur amortissement financier (LIM) sera terminé en 2011

**Résumé des comptes de pertes et profits de 1995 à 2003, en milliers de francs**

	01.05.04- 30.04.05	01.05.03- 30.04.04	01.05.02- 30.04.03	01.05.01- 30.04.02	01.05.00- 30.04.01	01.05.99- 30.04.00	01.05.98- 30.04.99	01.05.97- 30.04.98	01.01.96- 30.04.97 (2 saisons)*	01.01.95- 31.12.95
<b>produits d'exploitation</b>										
recettes nettes d'exploitation	527	346	393	289	275	359	448	224	670	374
<b>autres produits</b>										
divers produits nets	4	5	9	6	6	3	8	12	25	74
<b>total des produits</b>	<b>531</b>	<b>351</b>	<b>402</b>	<b>295</b>	<b>281</b>	<b>362</b>	<b>456</b>	<b>236</b>	<b>695</b>	<b>448</b>
<b>frais d'exploitation</b>										
Salaires & charges sociales	203	138	129	105	108	138	149	79	200	165
<b>total des autres charges</b>	<b>198</b>	<b>95</b>	<b>90</b>	<b>75</b>	<b>90</b>	<b>109</b>	<b>133</b>	<b>97</b>	<b>232</b>	<b>122</b>
<b>Bén. avant amort. (cash-flow)</b>	<b>130</b>	<b>118</b>	<b>183</b>	<b>115</b>	<b>83</b>	<b>115</b>	<b>174</b>	<b>60</b>	<b>263</b>	<b>161</b>
<b>amortissements</b>										
installations *	74	74	101	78	60	64	80	59	123	31
matériel divers	2	1	1	2	5	3			9	9
installation d'enneigement	16	25	19							
véhicules	26	12	30	30	30	36	33	24	43	26
billetterie "SKIDATA"	-	-	-	-	4	6	15	14	78	65
bâtiment "Les Rasses"	5	5	5	5	5	5	6	6	9	
<b>total des amortissements</b>	<b>123</b>	<b>117</b>	<b>156</b>	<b>115</b>	<b>104</b>	<b>114</b>	<b>134</b>	<b>103</b>	<b>262</b>	<b>131</b>
<b>Résultat net de l'exploitation</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>27</b>	<b>-</b>	<b>-21</b>	<b>1</b>	<b>40</b>	<b>-43</b>	<b>1</b>	<b>30</b>

\*changement de date de bouclage d'exercice du 31.12. au 30.04 de chaque année, permettant par la suite de donner le résultat d'une saison entière

Le cash-flow réalisé durant ces années (~1'402'000.-) a permis de **respecter les amortissements financiers** des emprunts LIM accordés en 1994-1995 pour la rénovation des installations ainsi que l'installation de la billetterie électronique.

Il nous a également permis **d'autofinancer** les investissements suivants, pour ne citer que les plus importants :

<i>Objet</i>	<i>année/saison</i>	<i>montant net payé à notre charge</i>
véhicule de travail	1995	19'500
machine de piste PB42.200	1995	131'455
remboursement emprunt BCV	1996	77'591
motoluge Lynx	1997	15'962
téléski RIII, démarreur électrolyse	1998	5'600
m.à j. syst. Info. + caisse suppl.	1998	28'766
machine de piste PB39.200	1999	80'000
m.à j. système informatique	1999	2'178
passerelles Avattes 1+Couvert	1997 & 2000	14'862
téléski école "Borer"	1999 & 2000	7'072
motoluge Lynx et remorque	2000	13'572
divers (radios, tente pr expos)	2000	3'760
appareil cartes de crédit	2000	5'655
rénovation tech. Avattes/Cochet	2000 & 2001	58'858
écrans plats pour caisse	2001	2'226
installation d'enneigement	2002	46'782
Machine de piste PB200	2004	140'000
<b>Total</b>		<b>653'839</b>